

Le 21 août 2023

**PNC-France poursuit son investissement dans le débat public et renforce sa gouvernance pour la rentrée 2023**

PNC-France se réjouit aujourd'hui de la reconnaissance par les Autorités françaises du caractère incontournable de l'énergie nucléaire dans la lutte contre le changement climatique et la restauration de notre souveraineté énergétique. Nous saluons le remarquable travail effectué par la Commission d'enquête parlementaire présidée par R. Schellenberger et la clarté du Rapport de A. Armand sur les causes profondes des difficultés actuelles en matière énergétique.

La nouvelle orientation politique donnée par le Président de la République demande toutefois à être concrétisée. L'action conduite par PNC-France depuis sa création il y a 2,5 ans a pu contribuer à cette prise conscience du rôle central du nucléaire dans la stratégie énergétique nationale et internationale, et nous nous en félicitons. Néanmoins, tout reste à faire, et il est urgent de passer de la parole aux actes.

Les recommandations du Rapport d'enquête parlementaire Schellenberger/Armand ne doivent pas rester lettre morte, et force est de constater que les décisions prises lors des derniers Conseil de Politique Nucléaire restent incomplètes et imprécises. Ainsi, à titre d'exemple, aucun objectif n'est donné pour le développement des réacteurs surgénérateurs de 4ème génération, dont la relance est essentielle et urgente après la décision d'arrêt du projet ASTRID.

PNC-France restera très attentif à la mise en œuvre effective d'une politique énergétique et climatique volontariste. Nous soutiendrons les actions du gouvernement en ce sens et alerterons les autorités et les médias sur les insuffisances constatées en éditant périodiquement des « *fiches-Vigie* ». PNC-France sera également vigilant sur le respect par la Commission européenne des traités, en particulier le traité Euratom et le traité de Lisbonne dont les dispositions concernant le principe de subsidiarité sont mises à mal.

PNC-France s'engage ainsi dans une voie exigeante, demandant une vigilance constante et une grande réactivité. Dans la poursuite de ces objectifs, la gouvernance de PNC-France a été renforcée par la **nomination au poste de Vice-Président de M. François Goulard**, ingénieur de l'École Centrale-Paris, ancien Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Plusieurs experts de PNC-France font désormais partie des Groupes de travail organisés par RTE et la DGEC. Leurs connaissances et leurs expériences seront précieuses dans cette nouvelle phase.

PNC-France reste déterminée à promouvoir une énergie nucléaire sûre, efficace et respectueuse de l'environnement, et à assurer que les développements futurs dans ce domaine se fassent dans l'intérêt supérieur de la Nation.

---

**À propos de PNC-France**

Patrimoine Nucléaire et Climat (PNC-France) est une association dédiée à la promotion de l'énergie nucléaire comme outil clé de la transition énergétique. Créée par des professionnels du secteur, l'association est composée d'experts, de politiques, de chercheurs et d'industriels qui se consacrent à la défense de cette source d'énergie, considérée comme essentielle pour atteindre les objectifs de décarbonation et de lutte contre le changement climatique. Visitez notre site internet <https://www.pnc-france.org/>

**Contact Presse :**

Service de presse de l'association

✉ [pncfrance.secretaire@gmail.com](mailto:pncfrance.secretaire@gmail.com) - ☎ 06 19 93 86 34

Association de Défense du Patrimoine Nucléaire et du Climat (PNC-France)

9 rue du Brûlet – 69110 Ste Foy lès Lyon –

N° SIREN 893384362 – <https://www.pnc-france.org/> - mail : [pncfrance.secretaire@gmail.com](mailto:pncfrance.secretaire@gmail.com)